



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-126755>

Département(s) de publication : **64**

Annonce n° **25-126755**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE COMMUNICATION POUR LA MARQUE TXIK-TXAK

Description : L'accord-cadre a pour objectif pour objectif de sélectionner deux agences spécialisées, l'une en communication, et l'autre en achats médias pour concevoir et mettre en œuvre la communication commerciale du réseau TXIK TXAK, supervisée par le Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour

Identifiant de la procédure : fed22182-e3c5-4104-8ac5-109c408f6cff

Identifiant interne : 25-004

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79340000 Services de publicité et de marketing

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 32000000 Équipements et appareils de radio, de télévision, de communication, de télécommunication et équipements connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : AGENCE DE COMMUNICATION

Description : La présente consultation concerne des Prestations de communication pour la marque TXIK TXAK. Le présent accord-cadre a pour objectif de sélectionner une agence spécialisée en communication pour concevoir et mettre en œuvre la communication commerciale du réseau TXIK TXAK, supervisée par le Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour. L'agence de communication aura la charge de : • Produire et de mettre constamment à jour les éléments créatifs de la marque TXIK TXAK ; • Concevoir et produire des concepts créatifs de campagne de communication pour la promotion et la valorisation des services de mobilités pilotés par le SMPBA dans l'objectif de favoriser la notoriété du réseau et le report modal de la voiture vers les mobilités douces ; • Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de communication grand public pour favoriser le covoiturage, l'autopartage, l'usage du vélo et l'intermodalité (valorisation des parkings-relais, abonnements combinés TXIK TXAK + TER, solutions vélo VLS et VLD, etc.) ; • L'agence de communication aura la mission de produire tout type de supports imprimés et digitaux, tels que des flyers, affiches, visuels pour les réseaux sociaux, bannières web, etc.

Identifiant interne : 25.004.01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79340000 Services de publicité et de marketing

Options :

Description des options : Ce marché est reconductible tacitement 1 fois. Ainsi, cet accord-cadre a une durée maximum de 4 ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 2 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 20 % Note calculée par application de la formule : (prix le plus bas/ prix analysé)*20

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 30 % Avec application des sous-critères suivants :
- Capacité à prendre en compte et comprendre les enjeux stratégique locaux : note sur 20 ;
- Compétences et organisation de l'équipe en termes de moyens humains et matériels mis à disposition sur cet accord-cadre : note sur 10.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Création : 50% Avec application des sous-critères suivants :
- Impact de la stratégie créative et qualité de la direction artistique proposée : note sur 30 ;
- Qualité et pertinence des déclinaisons pluri-médias (offline et online) : note sur 20.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 no358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours peuvent être

déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier au Tribunal administratif de Pau

Organisation qui signe le marché : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : AGENCE MEDIA

Description : La présente consultation concerne des Prestations de communication pour la marque TXIK TXAK. L'accord-cadre a pour objectif de sélectionner une agence spécialisée en achats médias pour concevoir et mettre en œuvre la communication commerciale du réseau TXIK TXAK, supervisée par le Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour. L'agence spécialisée dans les achats médias aura pour mission de : • Planifier, négocier et acheter des espaces publicitaires pour les campagnes de communication du réseau TXIK TXAK. Elle devra optimiser la répartition des budgets publicitaires afin de maximiser la visibilité et l'impact des campagnes sur les différentes plateformes médiatiques (télévision, radio, presse écrite, affichage, digital, réseaux sociaux, etc.). • L'agence sera également responsable de la mise en place et du suivi des campagnes publicitaires, en assurant une veille constante pour ajuster les stratégies en fonction des performances et des retours sur investissement. Elle devra fournir des rapports détaillés sur les résultats des campagnes et proposer des recommandations pour améliorer l'efficacité des futures actions de communication.

Identifiant interne : 25.004.02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79340000 Services de publicité et de marketing

Options :

Description des options : Ce marché est reconductible tacitement 1 fois. Ainsi, cet accord-cadre a une durée maximum de 4 ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 2 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 50 % Note calculée par application de la formule : (prix le plus bas/ prix analysé)*50

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 50 % Avec application des sous-critères suivants :
- Capacité à prendre en compte et comprendre les enjeux locaux concernant les achats médias : note sur 30 ; - Compétences et organisation de l'équipe en termes de moyens humains et matériels mis à disposition sur ce marché : note sur 20.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 no358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier au Tribunal administratif de Pau

Organisation qui signe le marché : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,100,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Carine Senft Conseil / Bloom Stories

Offre :

Identifiant de l'offre : Carine Senft Conseil / Bloom Stories

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25.004.01

Titre : Lot n°1 Agence de communication

Date de conclusion du marché : 17/10/2025

Organisation qui signe le marché : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Bleu Vif

Offre :

Identifiant de l'offre : Bleu Vif

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25.004.02

Titre : Lot n°2 Agence média

Date de conclusion du marché : 17/10/2025

Organisation qui signe le marché : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Numéro d'enregistrement : 25640160500017

Département : Pyrénées-Atlantiques

Adresse postale : 15 Avenue Maréchal Foch

Ville : Bayonne Cedex

Code postal : 64185

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Point de contact : GUILLET Chloé -

Adresse électronique : c.guillet@communaute-paysbasque.fr

Téléphone : 0559571206

Adresse internet : <https://www.communauté-paysbasque.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Carine Senft Conseil / Bloom Stories

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 82333960100010

Département : Pyrénées-Atlantiques

Adresse postale : 5 rue Antchonia

Ville : Bidart

Code postal : 64210

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Bleu Vif

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 48948981500014

Département : Pyrénées-Atlantiques

Adresse postale : PA de Maignon 6 route de Pitoys Les Dômes n°8

Ville : Anglet

Code postal : 64600

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Département : Pyrénées-Atlantiques

Adresse postale : VILLA NOULIBOS 50 COURS LYAUTEY

Ville : Pau

Code postal : 64000

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3d3229ef-c714-476a-a6cb-b4b1a84a9173 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/11/2025 à 17:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2025